



MODALITES D'INSCRIPTION BTS

ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

➤ **PIECES A JOINDRE A LA DEMANDE D'ADMISSION**

- photocopie des notes obtenues au baccalauréat
- photocopie des bulletins trimestriels de la dernière classe suivie
- 4 photos d'identité (dont une à coller sur le dossier d'inscription)
- la photocopie du carnet de vaccinations à jour
- le certificat Journée défense et citoyenneté (**JDC**) ou l'attestation provisoire si je n'ai pas encore participé à la JDC ou l'attestation individuelle d'exemption.
- le premier versement mensuel remboursé en cas de non admission, non remboursé en cas de désistement (voir participation financière des familles).
- photocopie de la carte d'identité ou photocopie du passeport pour les étudiants de nationalité étrangère
- Photocopie du Livret de Famille (page concernant la famille et page concernant l'élève)
- 1 carnet de 12 timbres-poste autocollants – lettre prioritaire -
- en cas de demande d'aménagements d'épreuves d'examens au cours de la scolarité antérieure, fournir copie de l'accord du Service des Examens et Concours de rattachement et le cas échéant copie du dossier MDPH sous pli confidentiel
- Pour les nouveaux inscrits en sections sportives, **OBLIGATION** de passer un électrocardiogramme au repos et de fournir au lycée l'avis favorable du médecin avant la pratique de toute discipline.

➤ **PARTICIPATION FINANCIERE DES FAMILLES**

Frais de scolarité :

- BTS tertiaire MCO (Management Commercial Opérationnel – Réforme BTS MUC)
Inscription en 1^{ère} année (BTS MCO) : 95 € par mois (x 10)
Inscription en 2^{ème} année (BTS MUC) : 95 € par mois (x 10)
- BTS industriel SN (Systèmes Numériques) *Option électronique et communications*
Inscription en 1^{ère} année : 100 € par mois (x 10)
Inscription en 2^{ème} année : 100 € par mois (x 10)
- Règlement mensuel, trimestriel ou annuel possible.
- 2^{ème} enfant : 50 % de réduction – 3^{ème} enfant : gratuité de la scolarité

FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT

Le lycée qui a pour premier souci de mettre les élèves dans les meilleures conditions de réussite aux examens, s'appuie :

- sur une équipe d'enseignants compétents et dynamiques, soucieux de s'adapter à l'évolution des besoins professionnels par des moyens pédagogiques renouvelés.
- sur un matériel informatique performant.

HORAIRES : Journée de 8 H 00 à 16 H 00 - Coupure d'une heure à la mi-journée. Poursuite des cours jusqu'à 18 H 00 le lundi seulement. Pas de cours le samedi. L'emploi du temps sera communiqué le jour de la rentrée. Un accès parents/étudiants à la plateforme en ligne **LAVIESCOLAIRE.FR** permettra entre autres de visualiser l'emploi du temps de la classe en temps réel (avec publication des changements de salles, des cours supprimés,...).

DUREE DES ETUDES : Deux années. Formule pédagogique où se mêlent la théorie et la pratique. Les cours ont lieu au lycée. La formation est complétée par une période en entreprise variable selon les spécialités.

LANGUES : Une seule langue est obligatoire en BTS MUC et SN : l'anglais.

SECURITE SOCIALE : Les élèves bénéficient du statut étudiant et de tous les avantages du CROUS. Les élèves doivent adhérer obligatoirement au régime de sécurité sociale des étudiants (sauf cas particuliers). Les dossiers d'adhésion seront communiqués à l'inscription.

CONTROLE DES CONNAISSANCES ET SANCTION DES ETUDES : Le contrôle des connaissances est régulièrement effectué par écrit et par oral. Il comporte des examens blancs trimestriels. Il donne lieu à l'établissement d'une moyenne semestrielle et annuelle et à l'envoi de bulletins de notes avec appréciation des professeurs. Tous les cours sont obligatoires. Un appel journalier est effectué et toute absence doit être justifiée.

STAGES : Durant l'année, les étudiants doivent effectuer un stage en entreprise de durée variable. Tout étudiant en situation irrégulière au niveau des stages ne pourra pas passer en classe supérieure ni être présenté aux examens (sauf raisons médicales avérées). La situation juridique de l'élève est définie par une convention de stage qui est passée entre l'entreprise et l'école. L'étudiant ne peut prétendre à une rémunération. Une indemnité peut cependant couvrir les frais réels de l'élève (transport, hébergement, frais divers), déduction faite des avantages donnés par l'entreprise.

VIE ASSOCIATIVE : Les élèves, dès leur inscription, font partie des différentes associations d'élèves, de l'association sportive de l'établissement, et du complexe PUNCH, où leur est proposée toute une gamme d'activités (gym, danse, aérobic, musculation ...).

ASSOCIATION SPORTIVE DE L'ETABLISSEMENT : elle donne la possibilité de pratiquer de nombreux sports collectifs en loisir et en compétition.

INTERNAT : le lycée dispose d'une possibilité d'hébergement en studio meublé réservé prioritairement aux élèves/étudiants dont le domicile est éloigné de l'établissement. Pour toute information se renseigner auprès du secrétariat du lycée.



MATERIEL ET EQUIPEMENT

➤ **Matériel informatique**

- 1 parc de 100 PC avec écrans plats
- 1 salle Internet de 18 postes en libre accès
- 7 imprimantes Laser XEROX
- 6 imprimantes HP laser jet
- 1 imprimante Techtronix phaser 350
- 1 copieur couleur connecté

➤ **Matériel audio-visuel**

- Salles de cours toutes équipées d'un vidéoprojecteur avec haut-parleur
- 1 caméscope numérique HD CANON professionnel
- 1 station de montage virtuel dédiée HD
- 1 station mp3 mobile
- 5 tableaux interactifs
- 4 tablettes APPLE connectées au CDI

➤ **Equipement électronique**

- 5 laboratoires électroniques équipés et installés en ilots pour favoriser le travail en équipe.
- Matériel domotique moderne et conforme aux exigences académiques
- Equipements connectés et adaptés aux enseignements techniques et professionnels